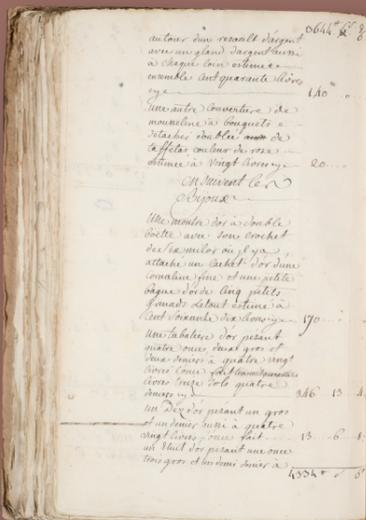
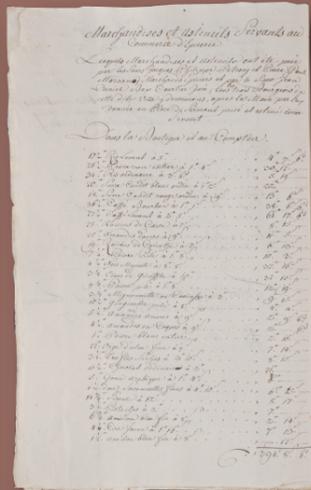


Inventaires de succession

Un inventaire peut être dressé lors de tout événement susceptible d'entraîner la dissolution de la communauté familiale ou la liquidation des biens : décès, séparation, faillite commerciale. Énumérant et décrivant les biens du défunt, les inventaires après décès sont en principe facultatifs. C'est néanmoins une formalité obligatoire pour quiconque veut pouvoir prendre la qualité d'héritier bénéficiaire. Ces inventaires sont cependant peu nombreux au XVI^e siècle et leur pratique se développe surtout à partir de l'ordonnance de procédure civile de 1667.



Extrait de l'inventaire après décès des effets et bijoux de Madame Payen de Montmerle, née Marie-Thérèse Poirer, épouse du commissaire des guerres de la place de Strasbourg, acte passé en l'étude de Maître François Bruno Humbourg, notaire à Strasbourg, 3 décembre 1740. ADBR, 6 E 41/62.

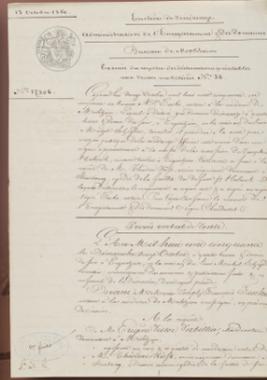


Extrait de l'inventaire après décès des biens de Claude Olivier, épicière à Strasbourg, présentant l'état estimatif de toutes ses marchandises ; acte passé en l'étude de Maître Jean-Georges Elles, notaire à Strasbourg, janvier 1765. ADBR, 6 E 41/1350.

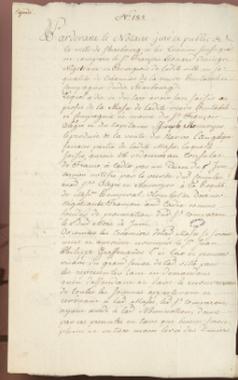
...et autres actes méconnus



Contrat d'apprentissage d'Antoine Schaal à l'imprimerie de la Société typographique de Strasbourg ; acte passé en l'étude de Maître Jean-Baptiste Reiffsteck, notaire à Strasbourg, 29 décembre 1789. ADBR, 6 E 41/444.



Procès verbal de la vente par enchères publiques de la vendange à faire dans la vigne appartenant à la succession de Jean-Michel Holweck, tisserand à Eguisheim ; acte passé en l'étude de Maître Marie-Joseph-François Fuchs, notaire à Molsheim, 13 octobre 1850. ADBR, 7 E 29.2/98.



Saisie du produit de la vente du navire L'Angélique, à Cadix, faisant partie des biens de la société Bentabol et O^e de Strasbourg, en faillite ; acte passé en l'étude de Maître Jean-Frédéric Zimmer, notaire à Strasbourg, 1789. ADBR, 6 E 41/1449, acte n° 165.



Procuration donnée pour une vente par adjudication de biens abandonnés par des habitants ayant émigré aux États-Unis, faite à Lyons, État de New York, et enregistrée en l'étude de Maître Chrétien-Frédéric Pétri, notaire à Soultz-sous-Forêts, allemand, 1855. ADBR, 7 E 56.2/99.



Le 7^e Annuité
Novembre, à la
la maison commune
Ala Bequète
Baupshalter,
agissant au
spécial :
1^o Du sieur
cultivateur
actuellement

N^o 11943.